

Marché public de travaux

REGLEMENT DE CONSULTATION

Pouvoir adjudicateur

Commune de JEUMONT

Représentant du pouvoir adjudicateur

Monsieur le Maire
Mr Benjamin Saint Huile

Maîtres d'œuvre

Francky PARENT

Architecte du patrimoine
21 impasse Hautsart
59750 FEIGNIES
Tel : 03 27 64 07 77
Mail : franckyparentmail.com

Objet de la consultation

AMENAGEMENT D'UN BATIMENT EXISTANT RUE MARX DORMOY
POUR ACCUEILLIR DES ASSOCIATIONS CARITATIVES

- **Lot 1 : Gros oeuvre**
- **Lot 2 : Désamiantage**
- **Lot 3 : Couverture - Bardage**
- **Lot 4 : Plâtrerie – Menuiseries intérieures**
- **Lot 5 : Menuiseries extérieures**
- **Lot 6 : Electricité**
- **Lot 7 : Chauffage – Plomberie**
- **Lot 8 : Peinture**

Visite obligatoirement

Prendre Rendez-vous avec le maitre d'œuvre
Mr Francky Parent – Architecte DESL
par mail : franckyparent@gmail.com
ou
Tel : 03 27 64 07 77

**Les documents relatifs aux différents diagnostics seront remis lors de la visite
du site ou à la demande du candidat.**

Date limite de réception

Le lundi 30 janvier 2017 – 12 h 00

Pièces constitutives de la candidature

- Formulaires DC 1 (lettre de candidature) et DC 2 (déclaration du candidat), disponibles sur le site : <http://www.minefi.gouv.fr>
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant l'interdiction de soumissionner ;
- Déclaration concernant le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L 5212-4 du code du travail ;
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et les chiffres d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marchés, réalisés au cours des trois derniers mois et disponibles ;
- Bilans ou extraits de bilans concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi ;
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants ;
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique ;
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestations de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché ;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

Si les documents fournis par le candidat ne sont pas rédigés en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

En cas de groupement, ces pièces sont à fournir pour chaque intervenant.

Pièces constitutives de l'offre

- Acte d'engagement et documents relatifs aux sous-traitants, tels que listés dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières
- Une attestation d'acceptation sans aucune réserve du Cahier des Clauses Administratives Particulières, du Cahier des Clauses Techniques Particulières et de l'ensemble du dossier de consultation
- Le bordereau de décomposition du prix global et forfaitaire
- Un mémoire technique précisant :
 - o Les modalités d'exécution de la prestation
 - o Les moyens humains affectés à l'exécution
 - o Un descriptif détaillé des matériels fournis et installés
 - o Le planning et les délais d'exécution

Critères d'évaluation et de qualification

Mémoire technique : 60 %

Prix : 40 %

Conditions d'envoi ou de remise des offres

Les dossiers seront transmis sous pli cacheté portant l'adresse et les mentions suivantes :

Adresse à porter sur l'enveloppe

Mr le maire de la commune de JEUMONT
Centre Administratif Georges Pompidou
BP 70159
59572 Jeumont Cedex

Objet de la consultation

Opération :

« AMENAGEMENT D'UN BATIMENT EXISTANT RUE MARX
DORMOY POUR ACCUEILLIR DES ASSOCIATIONS CARITATIVES »

Lot

"Marché public NE PAS OUVRIR avant la séance d'ouverture des plis"

Les offres devront être adressées par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception ou remises contre récépissé à l'adresse indiquée ci - dessus

Elles doivent parvenir à destination avant la date et l'heure indiquées sur la page de garde du présent règlement.

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ci -dessus ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus

Transmission des offres par voie dématérialisée

Les offres peuvent également être transmises par voie électronique conformément au décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <http://www.cdg59.fr/marches-publics>.

- L'offre devra parvenir à destination avant la date et l'heure indiquées ci-dessus
- La durée de la transmission de l'offre est fonction du débit de l'accès Internet du candidat et de la taille des documents à transmettre, il est invité à s'assurer que tous les documents sont utiles à la compréhension de son offre ;

- Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ci-dessus ne seront pas retenus, ils ne seront pas renvoyés à leurs auteurs ;
- la réception de tout fichier contenant un virus informatique entraîne l'irrecevabilité de l'offre.
- Seuls les formats de fichiers informatiques de types zip, pdf, .doc sans macro, xls sans macro seront acceptés, leurs noms devront être suffisamment explicites ;
- Les documents pour lesquels une signature est requise, seront revêtus d'une signature électronique sécurisée de niveau 2, conformément au décret 2001-272 du 30 mars 2001.

Les candidats et soumissionnaires qui transmettent leurs documents par voie électronique peuvent adresser à l'acheteur, sur support papier ou sur support physique électronique, une copie de sauvegarde de ces documents conformément à l'article 41 du décret n°2016-360 du 23 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Les candidats peuvent adresser à l'appui de leur offre électronique, une « offre de précaution » ou copie de sauvegarde des documents qui ont fait l'objet de la transmission électronique :

- soit sur support papier ;
- soit sur support physique électronique.

La copie de sauvegarde devra être remise dans un pli scellé comportant la mention lisible : « Copie de sauvegarde ».

Elle doit être envoyée dans les délais impartis pour la remise des candidatures et des offres.

La copie de sauvegarde s'entend comme le duplicata de l'offre envoyée par voie dématérialisée. Elle sera ouverte :

- lorsqu'est détecté un programme informatique malveillant dans les candidatures et les offres transmises par voie dématérialisée. A défaut, la copie de sauvegarde sera détruite ;
- lorsque les candidatures et les offres transmises par voie dématérialisée ne sont pas parvenues dans les délais impartis de remise ou bien n'ont pas pu être ouvertes par le pouvoir adjudicateur (à la condition que la copie de sauvegarde soit arrivée dans les délais de remise).

Si le recours à cette copie n'a pas été nécessaire, le pouvoir adjudicateur procède à sa destruction. Enfin, cette copie de sauvegarde est retournée aux candidats dont la candidature par voie électronique est rejetée en application de l'article 55 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Négociation

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'engager des négociations. Les négociations pourront porter sur l'un, plusieurs ou l'ensemble des critères de jugement de l'offre dans les conditions de stricte égalité et de confidentialité. Les négociations pourront revêtir la forme d'échange de courriels, de télécopies ou de courriers. Les négociations pourront également se tenir dans les locaux de Valenciennes Métropole. Dans ce cas, chaque candidat concerné sera convoqué et informé par écrit de la date du rendez-vous au moins 5 jours avant celui-ci et se verra préciser la date, l'heure de la réunion ainsi que le lieu de sa tenue.

Début de chantier

Mars 2017

PLANNING

Marché public de travaux

Acte d'engagement

Pouvoir adjudicateur

Commune de JEUMONT

Représentant du pouvoir adjudicateur

Monsieur le Maire

Mr Benjamin Saint Huile

Maîtres d'œuvre

Francky PARENT

Architecte du patrimoine

21 impasse Hautsart

59750 FEIGNIES

Tel : 03 27 64 07 77

Mail : franckyparentmail.com

Objet de la consultation

- **Lot 1 : Gros oeuvre**
 - **Lot 2 : Désamiantage**
 - **Lot 3 : Couverture - Bardage**
 - **Lot 4 : Plâtrerie – Menuiseries intérieures**
 - **Lot 5 : Menuiseries extérieures**
 - **Lot 6 : Electricité**
 - **Lot 7 : Chauffage – Plomberie**
 - **Lot 8 : Peinture**
-

Cadre de la consultation

Le présent marché est passé suivant la procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

Date du marché

Ne pas renseigner

Montant du marché ⁽¹⁾

	⁽¹⁾ Indiquez le montant T.T.C. proposé
--	---------------------------------------------------

1. Contractant (s)

<input type="checkbox"/> Je soussigné, (en cas de titulaire unique)	
Nom et prénom	
<input type="checkbox"/> Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :	
Domicilié à	
Téléphone	
Télécopie	
<input type="checkbox"/> Agissant pour le nom et le compte de la Société :	
Au capital de :	
Ayant son siège à :	
Téléphone	
Télécopie	
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	
N° d'inscription (SIREN)	
<input type="checkbox"/> au répertoire des métiers ou	
<input type="checkbox"/> au registre du commerce et des sociétés :	